



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suresnes, le mercredi 28 octobre 2009

Mots clés : TAXE CARBONE / DEVELOPPEMENT DURABLE / JURIDIQUE / REPORTING / LOGICIEL

LEGAL SUITE : une réponse adaptée aux entreprises impactées par la taxe carbone

LEGAL SUITE, leader français des solutions juridiques d'entreprise, propose son module LS IMPACT[®], un outil qui facilite le reporting des données sociales et environnementales au service des entreprises engagées dans une démarche de développement durable. ■ Une solution efficace et une simplicité d'emploi sans précédent.

La montée en puissance de la protection de l'environnement conduit naturellement les pouvoirs publics à envisager de taxer les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). L'idée est de modifier les comportements sans détruire la compétitivité des entreprises.

Comment ? En supposant que chaque entreprise ait une idée claire de son empreinte carbone par division, par pays, par centre opérationnel, etc. et qu'elle se donne un objectif de réduction cohérent avec les caractéristiques de son secteur. La mise en place de cette taxe carbone va nécessiter un travail de mise en place d'une véritable « comptabilité carbone » qui va progressivement doubler la comptabilité financière.

Le développement durable, beaucoup de discours et peu de mises en pratique ?

Pour aller à l'encontre de cette idée reçue et aider les entreprises engagées dans cette démarche, LEGAL SUITE propose un outil, simple et pratique, destiné aux responsables du reporting social et environnemental. « *Ce module s'adresse notamment aux quelque 700 entreprises cotées en France concernées par la loi NRE (Nouvelle Réglementation Economique, mai 2001) qui leur impose un reporting précis de tous les impacts économiques, sociaux et environnementaux liés à leurs activités* », explique Patrick Deleau, Président de LEGAL SUITE. Ces sociétés doivent donc être en mesure d'évaluer les impacts à court (sur le plan économique), moyen (sur les emplois) et long terme (sur l'environnement) de leurs investissements. De plus en plus, leur image est liée au respect ou non de l'environnement ainsi qu'aux choix sociaux. Patrick Deleau souligne : « Parmi les lendemains du Grenelle de l'Environnement, la taxe carbone ne peut que stimuler l'exigence par les entreprises de cerner correctement leur bilan énergétique et d'entrer dans un cercle vertueux de son optimisation ». D'où l'importance de se doter d'une solution à la hauteur de ces enjeux.

Gérer toute la chaîne d'une campagne de collecte d'informations

Livré avec tous les indicateurs GRI de 3^{ème} génération (Global Reporting Initiative, organisation émanant du PNUED, Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement), LS IMPACT® est avant tout un outil opérationnel.

Le Responsable du Développement Durable commence par personnaliser et affiner ses indicateurs pour qu'ils correspondent à la réalité de son entreprise. Il définit ensuite en quelques clics les circuits de collecte, les sites (filiales, bureaux, usines...) et les personnes concernés dans chaque pays ou *business unit*. Une fois la campagne de collecte lancée, les contributeurs n'ont qu'à remplir leur fiche en ligne selon les critères prédéfinis, et les valideurs à confirmer les données. LS IMPACT® en garantit la confidentialité grâce à une gestion fine des profils d'accès et des circuits de validation. En centralisant les données, la solution permet au responsable de visualiser l'avancement de la collecte à tous les niveaux, et de faire les relances nécessaires pour les entités accusant du retard.

Un outil de pilotage de l'empreinte énergétique des Entreprises

Solution dédiée au pilotage du développement durable responsable, LS IMPACT® apporte une réelle visibilité aux décideurs : analyses comparées, graphiques, tableaux de bord... En consolidant un grand nombre de données collectées sur le terrain, faciles à exporter vers les outils bureautiques, LS IMPACT® se montre précieux, au-delà du Rapport de Développement Durable ou RSE, pour procurer à l'entreprise le tableau de bord de son bilan énergétique, de ses axes de progrès sur son impact environnemental puis de leur mesure. Ce reporting est également un vecteur de diffusion d'une culture « verte » en ce qu'elle permet de responsabiliser les collaborateurs face aux impacts de leurs décisions environnementales.

À propos de LEGAL SUITE. LEGAL SUITE compte à ce jour plus de 250 références tous secteurs confondus, en France comme à l'international, plus de 400 projets et 13.500 utilisateurs à travers le monde. Après l'installation de LEGAL SUITE au Canada début 2006, LEGAL SUITE Belgium a vu le jour à l'automne 2007, à Bruxelles.

Pour en savoir plus : www.legal-suite.fr

Contacts

PRformance - Laurent Durgeat - Tél. : 06 03 00 36 03 / 01 56 03 55 47 e-mail : legalsuite@prformance.com

LEGAL SUITE - Valérie Grenier - Responsable Marketing-Communication

Tél. : 01 41 38 75 72 - e-mail : vgrenier@legal-suite.com

RETROUVEZ LE DOSSIER DE PRESSE LEGAL SUITE ET LES COMMUNIQUÉS SUR : www.1001-news.com